CCPI TUTEUR EN ENTREPRISE

Management

16/12/2025

Résumé

Cette formation permet d'acquérir les compétences clés pour accueillir, intégrer, transmettre, accompagner et évaluer une personne en parcours de professionnalisation (alternance, stage, période d'essai). Elle aborde aussi la posture du tuteur et la relation pédagogique en entreprise.

Public et prérequis

Tuteurs en entreprise, encadrants ou managers, professionnels en charge de la formation

aucun

Les objectifs

- Préparer et accueillir le tutoré
- Contribuer à l'acquisition des compétences
- Accompagner le tutoré
- Évaluer et ajuster le suivi

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Alternance d'apports théoriques, de cas pratiques et de mises en situation. La formation est animée par des formateurs experts, validés par nos équipes pédagogiques et disposant de 5 à 10 années d'expérience dans leur domaine de compétences

Modalité d'évaluation

- L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au travers de mises en situation et exercices proposés.
- La formation est validée par une Certification de Compétences Professionnelles Interbranches « CCPI 2016 0013 » en Option
- L'évaluation finale s'organisera sous forme de commission d'évaluation (1/2 journée)
- Le candidat présentera le déroulé et l'animation d'un module ou séquence de formation interne devant un jury de professionnels

RÉFÉRENCE
MANEGE300119

CENTRES DE FORMATION
CHALON-SUR-SAÔNE, DIJON

DURÉE DE LA FORMATION
2 jours / 14 heures

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Formation 21-71

• 682 jeunes formés par an
• 291 contrats d'alternance à pourvoir
• 769 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

3 CENTRES en Bourgogne

Modalités d'accès

Accès via le plan de développement des compétences, CPF (Compte Personnel de Formation), ou à l'initiative de l'employeur. L'inscription peut être validée après un échange avec un responsable RH ou un organisme de formation.

Contenu de la formation

Préparer l'arrivée et accueillir le tutoré (Capacité 1)

- Identifier ses missions en tant que tuteur, les besoins du tutoré et les compétences attendues en regard du poste.

- Organiser et planifier le parcours d'intégration
- Transmettre les informations relatives à l'environnement de travail du tutoré
- Préciser les objectifs et l'intérêt du travail attendu

Contribuer à l'acquisition de savoir-faire professionnels (Capacité 2)

- Vérifier l'adéquation du projet en entreprise avec les objectifs de formation
- Préparer des séances d'apprentissage
- Organiser un parcours d'apprentissage
- Transmettre des connaissances, savoir-faire et savoir-être

Mettre en œuvre l'accompagnement du tutore (Capacité 3)

- Contribuer à la répartition des rôles de chacun des acteurs (tutoré, tuteur, organisme de formation)
- Informer sur l'entité de formation et l'évolution du tutoré
- Co-construire un parcours de professionnalisation et établir un planning

Participer à l'évaluation du suivi de la formation (Capacite 4)

- Evaluer tout au long de la période d'apprentissage du tutoré ses connaissances, savoir-faire et savoir-être
- Proposer des actions correctives ciblées en cas de lacunes
- Participer au bilan de fin de parcours
- Elaborer un dossier de suivi el d'évaluation des résultats du tutorat

Suite de parcours et passerelles possibles

Elle peut être complétée par des formations en communication intergénérationnelle, gestion des compétences, ou formation de formateur. Elle constitue aussi une base solide pour évoluer vers des fonctions RH ou de référent formation.

Métiers - Débouchés

Formation destinée aux salariés amenés à encadrer et accompagner des alternants, stagiaires ou nouveaux embauchés. Elle permet d'exercer la fonction de tuteur en entreprise de manière reconnue et efficace, en lien avec les exigences de la transmission de compétences

Validation et certification

Si l'option CCPI est choisie, la formation se conclut par une évaluation certifiante qui permet d'obtenir le Certificat de Compétences Professionnelles Interbranches – CCPI0013.

L'évaluation finale s'organisera sous forme de commission d'évaluation (1/2 journée coût de la certification nous consulter)
Le candidat présentera le déroulé et l'animation d'un module ou séquence de formation interne devant un jury de professionnels

Version documentaire

V4-2024